



Compte rendu :

RÉUNION QUARTIER SECTEUR SUD-EST et CENTRE Lundi 23 septembre 2024

THÈMES ABORDÉS

Circulation/Sécurité

Chemin Rémy :

Les gens roulent trop vite, stationnement sur le trottoir qui gêne, une partie du chemin est sans trottoirs, il n'y a aucun ralentisseur

- Des ralentisseurs sont-ils prévus ?
- Peut-on mettre des trottoirs ?

Les problèmes sont surtout le soir à la sortie du travail.

→ *En début de mandat le projet a été chiffré 300 000 euros (enfouissement réseaux, trottoirs), Des tests sont possibles pour ralentir par la mise en place de chicanes système plus efficace.*

Rue du Port :

Il y a beaucoup de nounous avec des enfants, peut-on mettre des chicanes ?

Il y a beaucoup de circulation, problème depuis l'ouverture de Côté Resto

Si l'on met des chicanes, les poussettes peuvent-elles passer ?

Réponse, oui d'une nounou.

→ *Mais la rue n'est pas assez large, pour mettre des chicanes il faudra utiliser les bas-côtés.*

Test rue de la Forêt :

Il y a toujours des camions qui passent.

Il faudrait mettre un panneau « déviation poids lourds » pour éviter que les camions s'engagent avant le rond-point de la place du comice.

Chemin du Parc Cosson :

Les chicanes sont très serrées

→ *Nous sommes dans les normes, le but est de ne pas laisser les camions passer.*

Il ne faut pas hésiter à faire des retours en mairie positifs ou négatifs.

Rue Henri Armenault :

Les gens se garent sur les bas-côtés au lieu d'aller se garer sur le parking et les voitures roulent très vite.

→ *Les gendarmes viennent en voiture banalisée et mettent des PV.*

→ *Police municipale : ils sont 4 pour 19 communes, d'où la difficulté d'être souvent présent dans notre commune.*

→ *Idée d'embaucher un ASVP (Agent de surveillance de la voie publique).*

Route de GIEN :

Les voitures roulent très vite (niveau chicane), idem pour les camions, peut-on mettre un radar automatique ?

→ *Ok pour le radar automatique mais il ne faut pas que les oratoriens se plaignent !*

Radar des Brosses :

Est-il légal ?

→ *Le département a répondu que tout était dans les normes, tout est correct et réglementaire.*

→ *Les jeunes d'Ouzouer-sur-Loire se plaignent de la sécurisation mise en place.*

Rue de la Veuve :

Les camions de la FARM passaient dans cette rue, pourquoi ne passent-ils plus ?

→ *La rue n'est pas adaptée aux poids lourds. A voir pour le document manquant ?!*

Route city stade :

Il y a 2 plots qui cachent la visibilité, peut-on retirer la place de parking ?

→ *Les places étaient faites pour freiner la vitesse.*

Rue de Bellevue :

Le week-end, il y a des jeunes avec des mobylettes qui font les idiots sur la route

→ *Il faut appeler la gendarmerie.*

Résidence séniors :

Va-t-il y avoir un panneau car il va y avoir un accident ?

→ *Un panneau va être mis pour signaler la résidence*

Propreté/ Entretien

Bords de Loire :

Le port est à nettoyer, c'est désolant

→ *C'est une compétence de la ComCom, le fauchage va être réalisé dans les 2 prochaines semaines.*

Eclairage rue Fauvette :

C'est sombre, on nous avait dit septembre, il y a un lampadaire sans éclairage

→ *Le programme est mis tous les ans dans la gazette, la rue des Fauvettes n'est pas au programme de cette année. Les ampoules ne se fabriquent plus depuis 12 ans.*

Projet à voir selon les subventions.

Rue de Bellevue :

La haie est très gênante et il y a un risque d'accident car on ne voit pas

→ *Souhait de demander au département de mettre la route à 70 km/h jusqu'à Thillaume.*

City stade :

Manque le panier de basket, le revêtement se désagrège.

→ *Le projet du city stade n'a pas été mené correctement surtout pour l'entretien. Le devis a été fait pour 17 000 euros, mais du fait du manque de subventions pour les autres projets, le city ne sera pas réalisé cette année.*

Tonte devant les maisons :

Est-ce bien aux habitants de nettoyer le devant des habitations ?

Ancienne maison de Mr Briou, il y a beaucoup de ronces.

→ *La commune essaie de passer 1 fois par trimestre.*

Rue de Bellevue :

Il y a une maison qui est envahi par les ronces, le propriétaire ne sait plus quoi faire

→ *Il est possible de faire un courrier pour faire couper les ronces.*

Ne pouvez-vous pas envoyer une facture aux personnes qui n'entretiennent pas ?

→ *Une procédure est à suivre (courrier, mise en demeure, ...)*

Entretien terrain à vendre de la commune :

Qui l'entretien ?

Pouvez-vous passer plusieurs fois par an ?

Pouvez-vous débroussailler vers les habitations ?

→ Il faut respecter le règlement de fauchage, il faut respecter les périodes imposées (article Gazette de juin2024).

Les agents ne débroussaillent pas à moins de 20 cm des habitations.

Dépôts sauvages :

Qu'est-il fait pour les dépôts sauvages ?

→ Il y a eu des amendes émises pour plus de 300 euros, lundi 23/09 2 camions ont ramassé les dépôts sauvages. Les poubelles jaunes sont prévues pour janvier 2025

Abris de bus Comice :

Il est sale, peut-on le nettoyer ?

→La commune le fait 1 fois par an au printemps.

▪ **Divers**

Aboiements de chien :

Que fait-on quand on a un voisin qui a 3 chiens qui aboient ?

→Il faut appeler la PM

Miroir :

→Il faut que Mr SAVOLDI amène le panneau pour que les Services Techniques l'installe.

Cambriolages :

Peut-on en savoir plus car c'est stressant ?

→L'enquête avance, on ne peut pas en dire plus.

▪ **Remerciement**

Fleurissement :

Cette année c'était vraiment super, barrières fleuries, jardinières,

**REMERCIEMENTS AUX PERSONNES QUI SE SONT DÉPLACÉS
POUR CE MOMENT D'ÉCHANGE.**